



Grenoble, le 6 février 2023

COUP DE POUCE JEUNES ISERE : JEUNE ET ISEROIS, SOUMETS-NOUS TON PROJET !

La Vice-présidente du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère, Sarah Montaudon, et le Président du Département Jean-Pierre Barbier, accompagné par la Vice-présidente du Département en charge de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports, Martine Kohly, ont lancé officiellement ce matin la 2^{ème} saison du dispositif Coup de pouce Jeunes Isère, entourés de jeunes de la 1^{ère} saison. Cette bourse pour les jeunes Isérois de 11 à 25 ans, pouvant aller jusqu'à 5 000 €, a l'objectif de donner un coup de pouce aux jeunes pour que leur talent et leurs envies se concrétisent !

Un dispositif pour accompagner les projets des jeunes Isérois

Le Département et la Caf ont à cœur de favoriser l'engagement citoyen des jeunes, leur autonomie, de valoriser les projets qu'ils portent, de les accompagner pour qu'ils se concrétisent, et de rendre, grâce à ces initiatives, les territoires isérois plus dynamiques !

C'est pourquoi ils ont lancé la 2^{ème} édition de l'appel à projets « Coup de Pouce Jeunes Isère ». En substance ? Une bourse pouvant atteindre 5000 € pour soutenir les projets des jeunes Isérois, qu'ils soient individuels ou collectifs, portés par eux seuls ou par une association !

Pour en bénéficier, voici les critères : avoir entre 11 et 25 ans, habiter en Isère et avoir un projet, seul ou à plusieurs, dans les domaines de la culture, du sport, de la solidarité, de la protection de l'environnement... La bourse ne peut excéder 80 % du coût total du projet, ce qui implique une recherche de cofinancement public ou privé. Pour les 20 % restant, il est également attendu une part d'autofinancement à hauteur de 5% minimum du coût du projet (hors participation des familles) ou un engagement solidaire des jeunes (consistant à mener une action qui soit au bénéfice d'un intérêt général en Isère ou ailleurs, pendant ou après le projet).

Sur le fond, il est attendu :

- un rayonnement du projet ou une contrepartie au bénéfice du territoire isérois ;
- ou une dimension d'intérêt général ;
- ou une portée éducative et citoyenne.



Ainsi, un projet soutenu individuellement par le Département ou par la Caf pourra être financé jusqu'à 3 000 €. Un projet épaulé simultanément par les deux institutions pourra être aidé jusqu'à 5 000 €, et cette bourse pourra couvrir jusqu'à 80 % du coût total du projet.

Un même jeune ou groupe de jeunes ne peut déposer qu'un seul projet par an, que ce soit comme porteur unique, ou au sein d'un groupe. Tout projet ne peut être financé qu'une seule fois par le dispositif.

Pour obtenir le coup de pouce ? Rendez-vous sur la plateforme www.coupdepoucejeunesisere.fr avant le 16 avril 2023 minuit au plus tard ! Les porteurs de projets inscrits seront conviés en mai, pour présenter leur projet et la motivation qui les anime, devant l'un des jurys organisés dans les différents territoires. Des jurys composés de la Caf, du Département, d'associations œuvrant pour la jeunesse et... de jeunes du 1^{er} appel à projets !

La 1^{ère} édition : un beau succès !

Et si on prend les mêmes et qu'on recommence, c'est parce que la 1^{ère} édition du Coup de pouce Jeunes Isère a été un franc succès : en 2022, 72 projets portés par 549 jeunes ont été soutenus par ce dispositif, pour un total de plus de 170 000 € financés par le Département et la CAF de l'Isère.

Les porteurs de projets avaient pour 58 % d'entre eux entre 18 et 25 ans, pour 42 % entre 11 et 17 ans. De plus, 32 % des projets ont été portés de façon autonome et 68 % par des jeunes accompagnés par des structures. Les thématiques abordées : culture et sport (39%), développement durable et protection de l'environnement (26%), solidarité internationale (18%), citoyenneté et animation de la vie locale (17%).

« Les jeunes débordent d'idées et d'imagination, il ne leur manque souvent qu'un coup de pouce pour concrétiser leurs projets. C'est pourquoi avec la Caf, nous avons eu à cœur de poursuivre ce Coup de Pouce Jeunes Isère avec cette 2^{ème} édition ! Nous avons hâte de découvrir les projets que les jeunes nous soumettront, car la 1^{ère} édition a montré la richesse et la diversité de leurs projets. Alors, faites marcher votre imagination et inscrivez vos projets avant le 16 avril prochain ! », lance Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Mutualiser nos moyens avec la Caf et créer une seule plateforme et un seul système de sélection pour des bourses adressées aux jeunes a très bien marché l'année dernière, avec 72 projets financés, portés par 549 jeunes. C'est pourquoi nous renouvelons l'opération cette année, avec cette 2^{ème} édition : vous avez entre 11 et 25 ans et avez besoin d'un coup de pouce pour monter votre projet ? Rendez-vous sur le site ! », indique Martine Kohly, Vice-présidente du Département de l'Isère chargée de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports.

« La Caf a toujours été un acteur fortement impliqué dans l'accompagnement des jeunes. L'ambition au travers du projet « Coup de Pouce Jeunes Isère » est de favoriser l'engagement citoyen des jeunes et de valoriser les projets qu'ils portent. Par leurs actions, ils démontrent qu'ils sont, peuvent et doivent être




acteurs des territoires et chaque projet qu'ils défendent contribuent à dynamiser ces derniers. En agissant conjointement avec le département, nous favorisons l'autonomie des jeunes et les encourageons à exprimer leur créativité, à concrétiser leurs idées et à renforcer leur autonomie. Les jeunes sont inspirants et porteurs de messages forts auxquels nous devons être attentifs », précise Florence Devynck, directrice de la Caf de l'Isère.

« Les jeunes fourmillent d'initiatives pour développer leurs compétences et leur autonomie et améliorer également leur territoire ! C'est pourquoi, avec le Département et les acteurs du territoire, nous avons décidé de les accompagner à réaliser leurs projets. Protection de l'environnement, solidarité, culture, sport, séjours à visée éducative ou citoyenne... autant de domaines inspirants que les jeunes peuvent investir grâce à Coup de Pouce Jeunes Isère ! Dorénavant, ils disposent d'une nouvelle plateforme exclusivement dédiée à ce dispositif », souligne Patricia Morel, conseillère technique jeunesse à la Caf de l'Isère.

Contacts Presse

Département de l'Isère : Claire MARTIN - 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr

Caf de l'Isère : Floriane DAGUET - 04 76 20 60 58 - communication@caf38.caf.fr

COUP DE POUCE JEUNES ISÈRE

LA CAF ET LE DÉPARTEMENT BOOSTENT VOS PROJETS



Tu as un super projet en tête mais tu ne sais pas comment le financer ?

Tu habites en Isère ?

Tu as entre 11 et 25 ans ?


Avec COUP DE POUCE JEUNES ISÈRE, la Caf et le Département de l'Isère t'aident à réaliser ton projet.

Tu es jusqu'au **16 avril 2023** pour le présenter (voir modalités au dos).

COUP DE POUCE JEUNES ISÈRE

LA CAF ET LE DÉPARTEMENT BOOSTENT VOS PROJETS



C'est quoi ?

C'est une bourse à projets qui te permet d'exprimer ton talent et concrétiser ton envie d'agir ! Ce dispositif est mis en place par la Caf et le Département de l'Isère qui apporteront un soutien financier pour réaliser ton projet.

Pour qui ?

Pour bénéficier du dispositif, tu dois avoir entre 11 et 25 ans, habiter en Isère et avoir un projet, seul ou à plusieurs, dans les domaines de la culture, du sport, de la solidarité, de la protection de l'environnement...

Une attention particulière sera portée aux effets du projet sur la dynamisation du territoire.


Comment et quel délai ?

Pour participer tu peux déposer ton projet en ligne sur coupdepoucejeunesisere.fr

Pense aussi à consulter le règlement pour connaître toutes les conditions. Les pièces nécessaires sont à joindre avant le 16 avril 2023 minuit. Pour être étudié ton dossier doit être dûment complet.

Et après ?

Tu seras convié pour présenter ton projet et ta motivation devant l'un des jurys organisés dans les différents territoires en mai 2023 et composés de professionnels de la jeunesse.



DDE - Service de la communication et des relations publiques - @Mobilierack - 2023/01/15 - À ne pas être sur la voie publique. Département de l'Isère